

Séance du 06 avril 2023

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

06-04-2023-24

Date de convocation le 06/04/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Procurations 1
Votants : 14

Le six avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes ETCHART, BAZIARD, GRAUX, GUITTONNEAU, LOQUET, DAUBAS et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LAPETRE, HILLOOU, LETARGUA, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M. SALEFRANQUE

Avait donné pouvoir : Mme CAZENAVE pouvoir à Mme GUITTONNEAU

OBJET : LOTISSEMENT VALLEE DE LA GEOULE : PROPOSITION D'ACHAT DEMANDE DE MODIFICATION PRIX DE VENTE DU LOT 1

La commune a reçu une proposition d'achat d'un particulier pour installer son activité professionnelle sur le lot 1 du lotissement Vallée de la Geoule.

Une modification des tarifs a été présentée au Conseil Municipal du 27 octobre 2021, le lot 1 est affiché à 47 575 € soit 32.92 € le m².

Le représentant de la SCI qui s'est porté acquéreuse fait une proposition à la collectivité à hauteur de 45 000 € soit 31.14 €/ m².

Oui l'exposé du Maire, le Conseil Municipal :

ACCEPTE la vente à quarante-cinq mille euros pour le lot 1

DÉSIGNE Maître ESTRADÉ, notaire à Arthez de Béarn en vue de rédiger l'acte authentique correspondant.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,


Jacques CLAVÉ



Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 064-216403964-20230413-06_04_2023_24-DE

